

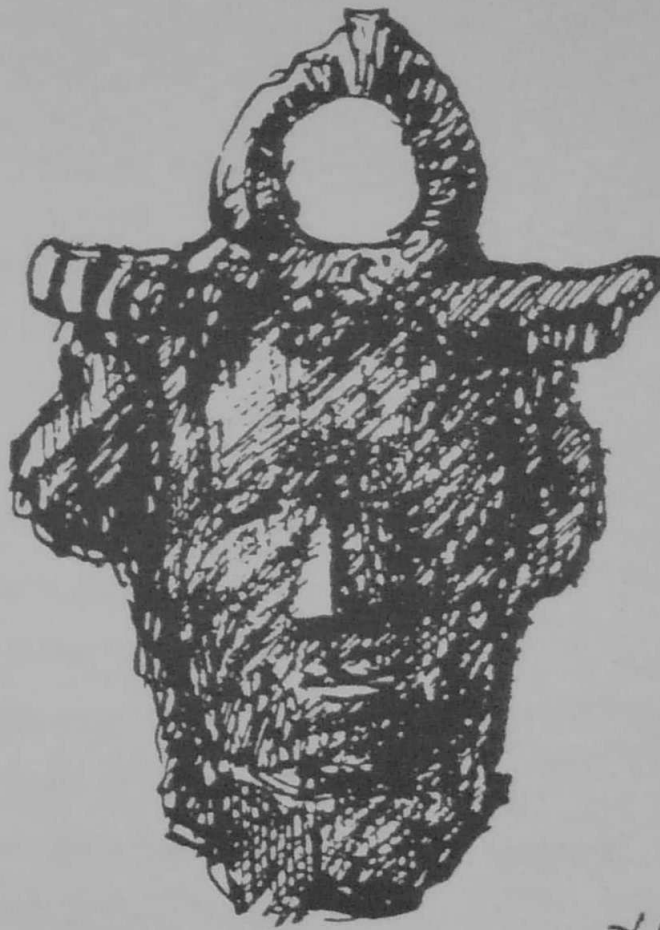


# PATRIMOINE

N° V

*Bulletin de la Société Archéologique de Corseul*

AVRIL 1991



Y.H.

Applique de seau

Dessin Yvonne Huet

SOMMAIRE

- ACTION	P. 2
- PRESENCE	P. 4
- LA VIE DU MUSEE	P. 5
- NOUVELLES BREVES	P. 18
- LES INTAILLES ANTIQUES DECOUVERTES A CORSEUL PAR PATRICK GALLIOU	P. 22
- DE LA FERME GAULOISE A LA VILLA D'UN NOTABLE GALLO ROMAIN PAR YVES MENEZ ET ALAIN PROVOST	P. 27
- SILICIA NAMGIDDE, AFRICAINE DE CORSEUL, PAR MARCEL DESPORTES	P. 36
- LES TROIS LEGENDES DU MENHIR DE SAINT SAMSON PAR YVES CASTEL	P. 41
- SUR VOS TABLETTES	P. 46
- BIBLIOGRAPHIE	P. 47

## ACTION

L'Assemblée Générale de la Société Archéologique s'est tenue le dimanche 7 octobre 1990 sous la présidence de M. Veysières-Pomot, directeur régional des Affaires Culturelles, en présence de M. Charles-Tanguy Le Roux, directeur régional des Antiquités, M. Claude Le Potier, chef du Bureau de l'Action Culturelle et des Monuments Historiques au sein du Conseil Général des Côtes d'Armor, M. Jacques Briard, directeur de recherches au C.N.R.S., directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes et président de l'Association "AGORA".

Après l'accueil par M. Marcel Villalon, Maire de Corseul, M. Bernard Lemarié, Sénateur honoraire et président en exercice, salua les différentes personnalités locales : M. Jean Gaubert, conseiller général, Maire de Pluduno, représentant M. Charles Josselin, président du Conseil Général, M. René Régnauld, sénateur-maire de Le Vicomté s/ Rance, M. Louis Martin, maire de Quévert, Mme Véronique Burnod-Saudreau, Conservateur du Musée de Dinan, ainsi que les conférenciers qui devaient prendre la parole au cours de la journée :

- M. Hervé Kérébel, chargé d'études, responsable des fouilles de Corseul : ("Bilan archéologique et prospectives").

- M. Alain Provost, archéologue rattaché à la Circonscription des Antiquités de Bretagne : ("Chatillon sur Seiche : la villa rurale d'un notable gallo-romain de Condate (Rennes) ").

- Mademoiselle Marie-Pierre Ruas, doctorante à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, lauréate du concours Philip Morris dans la discipline "Archéologie" qui allait traiter de l'archéobotanique ("Apport à l'archéologie, de l'étude des restes végétaux").

M. Lemarié rappela ensuite le souhait qu'il avait exprimé lors de l'Assemblée Générale 1989 de se retirer après une vingtaine d'années de présidence et de son désir de voir organiser des élections lors de la prochaine Assemblée Générale.

Puis il évoqua les différentes activités de la Société en 1990 (Cf. p 4-9), notamment sa participation au Bimillénaire de Corseul et la parution du bulletin "PATRIMOINE IV", "qui s'oriente vers un meilleur équilibre entre la relation des faits concernant la vie de notre Société et des articles de haute tenue touchant à l'archéologie".

Il termina le rapport moral en abordant la question du "nouveau musée" ardemment souhaité par la Société Archéologique et la Municipalité et qui fait actuellement l'objet de nombreuses réunions et réflexions. Telle l'enquête menée par M. Alain Rebourg sur la demande de l'Association des Conservateurs des Musées de la Région Bretagne, l'Association Buhez et la Direction Régionale des Antiquités (Cf. p 6).

Au cours de la matinée, l'assemblée devait approuver le rapport moral et le bilan financier 1989-1990.

Après le déjeuner au restaurant "Val de Gravel", le film "Mythes et Mégalithes" fut projeté après avoir été présenté par M. Jacques Briard.

### PRESENCE

Depuis la dernière Assemblée Générale (7 octobre 1990) la Société Archéologique a été représentée par un ou plusieurs de ses membres :

- Au Colloque d'Amiens - St Riquier qui s'est déroulé du 8 au 10 novembre 90 sur le thème " Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen ".

- Au 1er Salon de Numismatique qui s'est tenu à Paris les 15 et 16 novembre 90.

- A la conférence que le Professeur Fantar, spécialiste des civilisations phénicienne et carthaginoise, a donné le 1er décembre à St Brieuc sous le titre : "La Tunisie, héritière de Carthage et de Kairouan".

- A l'exposition "Qu'achètent les Musées ?" réalisée par l'Association des Conservateurs des Musées de la Région Bretagne (St Brieuc - Musée d'Histoire, 27 octobre au 2 décembre 90).

- A la 2ème réunion sur l' "Avenir archéologique de Corseul" qui a eu lieu à la Mairie de Corseul le 20 décembre 1990. Au cours de cette rencontre, organisée par M. Claude Le Potier, Chef du Bureau de l'Action Culturelle et des Monuments Historiques au Conseil Général des Côtes d'Armor, l'étude, décidée le 4 octobre 1989 et réalisée par M. Hervé Kérébel, a été présentée à M. Charles-Tanguy Le Roux, directeur régional des Antiquités et à M. Marcel Villalon.

### LA VIE DU MUSEE

#### NOUVEAU DON

Une nouvelle vitrine centrale a été disposée dans la première salle du Musée pour recevoir les très beaux fossiles de la Mer des Faluns \* offerts cette année par M. Noël Brouard, membre de la Société Archéologique.

A cette collection s'ajoutaient quelques bifaces, un fragment de hache d'apparat en jadéite, un élément de trepied de candélabre qui ont pris place dans la vitrine consacrée aux époques préceltique et celtique .

Un passe-guide - partie de joug - a rejoint les objets en bronze exposés dans la vitrine "La vie quotidienne à l'époque gallo-romaine".

Tous nos remerciements au donateur.

\* La Mer des Faluns recouvrait la région de Dinan, il y a quelque quinze millions d'années.

#### FREQUENTATION DU MUSEE.

Grâce à la présence de Marie Gauttier et de Sylvain Botrel, le musée a pu être ouvert cette année encore, tous les jours en juillet et août. Le nombre d'entrées durant l'année écoulée se monte à 4.000 environ.

#### UN PRECIEUX ENCOURAGEMENT.

Parmi les visiteurs, citons M. Jean-Pierre Collignon, rédacteur au journal "LE MONDE" qui, dans un mot aimable de remerciement, a écrit : "Nous nous sommes tous promis de revenir".

ETUDE MUSEOGRAPHIQUE.

Au printemps dernier, le Conseil Régional de Bretagne qui s'exprimait par la voix de M. Jarry, président de la Commission culturelle, a souhaité pouvoir disposer d'un tableau de l'archéologie bretonne et des collections archéologiques.

A la recherche d'un ensemble de données précises, (localisation, nature et droits des collections..) l'Association des Conservateurs des Musées de Bretagne qui regroupe quinze musées bretons de toutes disciplines et l'Association Buhez qui regroupe les musées d'ethnographie, ont été chargés de proposer un cahier des charges et un candidat.

Pour garantir à ce rapporteur une totale liberté et une indépendance réelle, le choix s'est porté sur M. Alain Rebourg, ancien rédacteur aux "Dossiers de l'Archéologie", conservateur-adjoint au Musée d'Autun et archéologue municipal.

Le 14 août 1990, M. Alain Rebourg a été reçu à Corseul par Mme Suzanne Guidon qui lui a fait visiter en détail le Musée de la Société Archéologique et lui a fourni tous les renseignements nécessaires.

Un rapport a été remis au mois de novembre au Conseil Régional de Bretagne. Au printemps 91, une réunion sera organisée à Rennes afin de présenter les conclusions aux personnes qui ont collaboré à cette étude avec M. Alain Rebourg.

MEILLEURE INFORMATION.

Le dépliant "Musée de la Société Archéologique de Corseul", sorti en juillet dernier, a été adressé aux membres de la Société en même temps que le formulaire de renouvellement de cotisation.

Une version anglaise proposée par un visiteur britannique, M. Malcolm Watkins, directeur archéologique du Musée de Gloucester, est prévue pour le printemps. D'autre part, une traduction en allemand a été réalisée par Brigitte Richard - fille de M. Albert Richard, membre de la Société - qui enseigne au lycée de Duisbourg. La traduction, qui a été traitée par ordinateur dans le cabinet d'architecte d'Anton Thomas, est mise dès maintenant à la disposition des touristes d'outre-Rhin.

Ces documents seront très largement diffusés aux Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Région.

POUR UN NOUVEAU MUSEE.

Par une lettre en date du 3 octobre 1990, notre président Bernard Lemarié a attiré l'attention de M. Charles Josselin, ancien ministre, président du Conseil Général des Côtes d'Armor, sur le souci de notre Société de voir préserver, sur leur lieu d'origine, à la fois le matériel découvert lors de fouilles, les collections privées, les dépôts et les dons faits au Musée de la Société Archéologique de Corseul.

Il a également insisté sur l'intérêt d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur d'objets sortis du sol de Corseul, patrimoine qui mériterait d'être rassemblé et valorisé dans un nouveau musée, favorisant ainsi le développement de la vie culturelle et du tourisme dans notre région.

#### UN PRET SPECTACULAIRE.

L'exposition "Archéologie de la France: 30 ans de découvertes", réalisée par Le Louvre, a été présentée, du 1er au 20 mars 1991, au Rectorat d'Académie, par le Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Rennes.

L'animation était assurée par Mme Quero, professeur d'Arts Plastiques et Melle Lebel, responsable des expositions près de l'Académie.

L'illustration concrète de cette exposition régionale a été assurée par le matériel archéologique du Musée de la Société Archéologique de Corseul. Plus de cent objets, sélectionnés par M. Antoine Gauttier, ont animé les vitrines du C.R.D.P.

Une bonne opération de Relations Publiques pour notre musée.

#### TOURISME A LA CARTE.

Dans le cadre du développement des week-ends touristiques et culturels, le musée a été contacté pour un service régulier de visites commentées.

Une nouveauté à suivre...

#### PARUTIONS.

Plusieurs documents ont signalé notre musée en termes souvent élogieux :

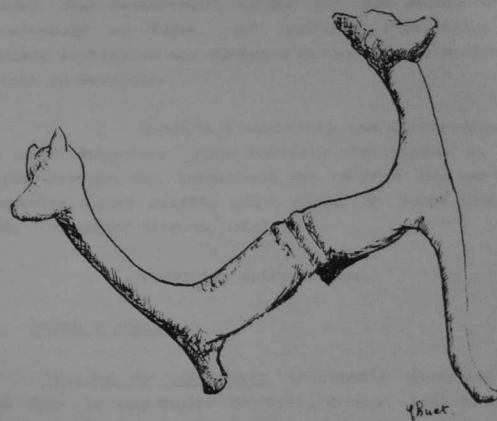
- Le Guide Seat 1990 : Les 5.000 musées et collections en France.
- Atout Bretagne, revue éditée par l'Association Bretonne pour la recherche et la technologie.
- La brochure "Corseul fête ses 2.000 ans" éditée par la Municipalité.
- Le dépliant "Bretagne, année de l'Archéologie" publié par le Ministère de la Culture et de la Communication pour présenter les cinq manifestations destinées à faire connaître les plus prestigieuses et les plus récentes découvertes.
- Le tout récent bulletin "Tourisme Infos", Journal d'informations touristiques (N°3) édité par le Comité Départemental du Tourisme et l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Côtes d'Armor.
- L'ouvrage "Les Musées de Bretagne" édité dans la collection "Arts de l'Ouest" par les Presses Universitaires, Rennes.
- Détours Bretagne. Précis des Patrimoines bretons. Editions "Ouest-France". Rennes.

Le Musée de la Société Archéologique est cité dans le "Répertoire des 400 collections publiques françaises les plus riches" qui termine l'ouvrage "Les monnaies dans les collections publiques françaises" (Ed. Hervas) dont la parution a coïncidé avec le 1er Salon de Numismatique.

Dans ce très beau livre de Véronique Lecomte-Collin et Bruno Collin, préfacé par M. Patrice Cahart, Directeur des Monnaies et Médailles, notre musée est mentionné quatre fois (p. 19-33-119 et 161) notamment à propos des "monnaies-hâches" :

"En France et en particulier en Bretagne, des dépôts de la fin de l'Age du Bronze, parfois importants, ont été découverts. Leur forme et le métal utilisé prouvent qu'elles n'étaient pas destinées à servir d'outils, mais de moyen d'échange. Le Musée de la Société Archéologique de Corseul (22) en présente six".

EXTREMEMENT RARE :  
UN TREPIED DE CANDELABRE CELTIQUE



Hauteur 5,3 cm

Dessin Yvonne Huet

Parmi les objets, offerts cet été au Musée par M. Noël Brouard, se trouvait un petit trépied de candélabre tricéphale en bronze, malheureusement incomplet.

Avant de l'exposer, nous avons tenu à nous assurer auprès du Musée des Antiquités Nationales de St Germain-en-Laye, de son authenticité et de son intérêt. Des recherches, menées par Mme Hélène Chew, Conservateur au Musée, ont confirmé l'existence de trépieds semblables aux Musées d'Evreux, de Valenciennes, d'Alost en Belgique...

Grâce à l'amabilité des Conservateurs, que nous remercions, nous publions des photos de ces petits bronzes qui permettent de recréer les parties manquantes, soit cassées soit usées, de notre trépied et de l'imaginer dans sa totalité.

Voici les descriptions :

MUSEE D'EVREUX.

Trépied de candélabre tricéphale découvert en 1840 dans le sanctuaire de Vieil-Evreux. (patine vert sombre, hauteur à la tête 6,7 - 7,5 et 8 cm. Largeur entre les museaux 6,5 - 7 et 7,3 cm.).

" Le support est formé par trois pattes à sabot, surmontées chacune d'une tête respectivement de bouc, bélier et cerf. Les cous très allongés se rejoignent pour former une structure centrale ornée de trois groupes de petits bourrelets au milieu de



laquelle est réservé un orifice circulaire de 7 mm de diamètre. Cet orifice était certainement destiné à recevoir une tige de métal ou de bois formant avec le support un lampadaire. Les têtes sont stylisées: les yeux ne sont que de simples trous, les museaux sont détaillés de façon rudimentaire en trois parties: la première correspondant aux narines, les deux autres à la bouche. Le bois et les cornes sont bien représentés et différencient nettement les animaux". (Fig. 1-2)

\* "Musée d'Evreux : Bronzes antiques".

#### MUSEE DE VALENCIENNES

Trépied de candélabre tricéphale. Bronze. Hauteur 5,5 cm.

L'objet est formé de trois avant-trains d'animaux - cervidé, ovidé, bovidé - supportés chacun par une patte. Les longs cols se rejoignent en un centre percé d'un orifice destiné au passage d'une tige de bronze supportant un flambeau. Les détails des yeux et des museaux sont à peine esquissés. Les cornes, bois, oreilles restent rudimentaires. Art Celtique. La Tène II". \*\* (Fig. 3)

\*\* "Les Celtes en France du Nord et en Belgique VI-  
lier siècle avant J.C. "Musée de Valenciennes.

#### EVREUX

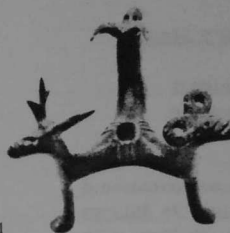


Fig. 1

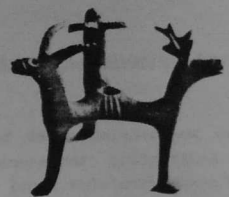


Fig. 2

#### VALENCIENNES



Fig. 3

#### ALOST

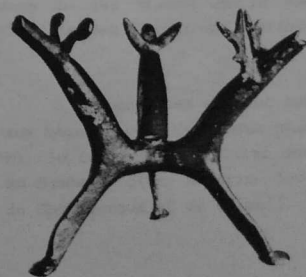


Fig. 4

MUSEE D'ALOST.

Trépied de candélabre tricéphale. bronze.  
Hauteur 8 cm.

"Ce trépied de candélabre est de même conception que celui de Valenciennes: trois têtes d'ovidé, cervidé et bovidé, dont les longs cols convergent autour d'un orifice central, ont pour support trois pattes identiques. Art Celtique. La Tène II". \*\*\* (Fig. 4)

\*\*\* "Les Celtes en France du Nord et en Belgique. VIème-1er siècle avant J.C." Musée d'Alost.

La description de ces trois trépieds indique la présence de têtes d'ovidés, de bovidés et de cervidés, animaux qui faisaient partie du proche environnement de l'homme celte. Avec un détail commun à chacun des candélabres : la tête de cerf. Ceci n'est pas pour nous étonner car le cerf, roi de la forêt, jouissait d'une grande considération auprès de nos ancêtres les Gaulois. L'une des principales divinités du panthéon celtique n'était-elle pas le dieu CERNUNNOS "dont le seul et véritable caractère scientifique est la présence ou les traces de la ramure du cerf" et qui fait partie des "dieux qui participent à la nature animale".

Nombreuses en sont les représentations: le dieu aux bois de cerf du fameux chaudron de Gundestrup (Danemark), le Cernunnos du Pilier des Nautes Parisiens visible au Musée de Cluny à Paris, les dieux à la ramure de cerf de Chateauroux et de Reims...

DES RAPPROCHEMENTS SANS DOUTE POSSIBLES...

Il peut être intéressant, à ce stade de notre propos, de rappeler que dans la Collection du Président de Robien conservée au Musée de Bretagne à Rennes, se trouve un bois de cerf en bronze d'excellente qualité, qui correspond parfaitement aux bois de la statue de cerf du Trésor de Neuvy-en-Sullias (Musée de l'Orléannais). Ceci permet de supposer la présence, sur le territoire de Corseul, d'une belle statue de cerf plus ou moins semblable à celle de Neuvy-en-Sullias. A moins que ce petit bronze ne soit un objet à caractère votif, un ex-voto...



Photo Musée de Bretagne - Rennes -

Trésor de Neuvy-en-Sullias  
Musée de l'Orléannais  
Photographie Bulloz



Nous pénétrons ainsi dans le culte des "animaux sacrés animés de pouvoirs surnaturels et détenant en conséquence une parcelle du divin". "Le cerf, l'hôte de la forêt le plus noble par la taille et par l'allure, l'animal le plus agile et également le plus doué de vigueur sexuelle" était donc le symbole de la force, de la fécondité et, par la chute de ses bois en mars-avril suivie en avril-mai d'une repousse toujours plus luxuriante, était le symbole de la renaissance et du prolongement de la vie dans l'au-delà." Supposition théorique que semble confirmer le fait qu'au Mésolithique (10.000 à 5.000 avant J.C) on ensevelissait parfois les morts "à travers des bois de cerf pour exprimer sans doute un espoir de résurrection, attendu que le bois de cerf ne tombe que pour renaître".

Suzanne GUIDON

Cf. Emile Thevenot : Divinités et Sanctuaires de la Gaule". Ed. Fayard - Paris 1968 -

## NOUVELLES BREVES

### CLASSEMENT DU CHAMP MULON.

Par un arrêté en date du 31 août 1990, émanant du Ministère de la Culture et de la Communication, les vestiges gallo-romains du Clos Mulon ont été classés Monuments Historiques.

Rappelons que c'est à l'initiative de la Société Archéologique qu'une campagne de fouilles y a été menée durant sept ans (1965-1971) par Guy Guennou puis Bertrand Chiché.

Ces recherches étaient les premières fouilles officielles programmées effectuées sur le sol de Corseul. Elles ont permis de mettre au jour des habitats des I, IIème et IVème siècle après J.C. et des thermes dont l'hypocauste est apparu en très bon état de conservation.

Certains des objets découverts ainsi que des morceaux de revêtements muraux et revêtements de sols, des motifs décoratifs ont été confiés, en dépôt, au Musée de la Société Archéologique par la Direction Régionale des Antiquités.

### EXPOSITION "S.O.S. PATRIMOINE"

Notre exposition "S.O.S.PATRIMOINE" a été prêtée, par l'intermédiaire de l'Agence Technique Régionale, à l'Association "Dalc'homp Sonj" à l'occasion du Festival Interceltique qui s'est déroulé à Lorient du 20 juillet au 16 août 1990.

### "AGORA"

"AGORA" (Association du Grand Ouest pour la recherche en Archéo-Sciences) regroupe autour de M. Jacques Briard une équipe de jeunes scientifiques qui s'intéressent aux problèmes de paléo-environnement avec des spécialistes dans les domaines de la palynologie (l'étude des pollens), micro-sédimentologie (étude des sols et de l'action de l'homme sur le sol), anthracologie (étude des charbons et des bois) et carpologie (étude des graines et des végétaux).  
Rens. : "AGORA". Laboratoire d'Anthropologie,  
Faculté des Sciences - B.P. 25 A  
35031 - RENNES CEDEX -

### FOUILLES 1990.

L'équipe dirigée par M. Hervé Kérébel, responsable des fouilles à Corseul, a effectué des sondages sur l'emplacement du temple du Haut-Becherel et sur la réserve archéologique située dans le bourg.

Ces sondages avaient pour but d'évaluer le potentiel archéologique afin de préparer les campagnes de recherches des années à venir.

### AVENIR ARCHEOLOGIQUE DE CORSEUL.

Le Conseil Général des Côtes d'Armor a accordé la somme de 80.000 Frs sur le budget départemental de 1991 pour la mise en oeuvre du projet archéologique de Corseul.

La première action de la Municipalité a consisté dans le recrutement d'un archéologue, M. Hervé Kérébel, avec lequel un contrat de dix mois (février-novembre) vient d'être signé.

UNE IMPORTANTE DECISION.

Au cours d'une réunion du Conseil Général des Côtes d'Armor qui s'est tenue le vendredi 18 janvier 1991, le Président Josselin a décidé de faire procéder, courant 91, pour le compte du département des Côtes d'Armor, à une étude d'opportunité et de faisabilité d'équipement muséographique à vocation archéologique.

---

NOUS SOMMES HEUREUX D'ACCUEILLIR DANS NOS PAGES MM. PATRICK GALLIOU, YVES MENEZ, ALAIN PROVOST, MARCEL DESPORTES ET YVES CASTEL QUI NOUS ONT ADRESSE LES ARTICLES CITES DANS LE SOMMAIRE DE CE NUMERO DE "PATRIMOINE".

## LES INTAILLES ANTIQUES DECOUVERTES A CORSEUL



Dessin Yvonne Huet

## LES INTAILLES ANTIQUES DECOUVERTES A CORSEUL (1)

Le sol de la ville antique de Corseul, comme celui de bien d'autres agglomérations romaines d'Armorique (1) ou de Gaule (2), a depuis longtemps livré aux collectionneurs et aux curieux d'assez nombreuses intailles (3). Ces pierres gravées, ornant le chaton des bagues, servaient souvent à individualiser le sceau que l'on apposait sur lettres et paquets (4), et il est donc fort peu probable que ceux dont ces bijoux ornaient le doigt ne les aient pas choisis à bon escient, témoignant ainsi de leur attachement à une divinité (5), un empereur, ou une scène allégorique à laquelle ils prêtaient des vertus prophylactiques (6). S'il est vrai que ces pierres étaient parfois collectionnées pour la beauté de leur gravure (7), on ne saurait douter que la plupart des trouvailles faites dans les provinces de l'Empire illustrent les croyances et les aspirations d'hommes et de femmes cherchant dans la protection d'un dieu ou la vertu d'un talisman un remède aux misères de la vie quotidienne. Les intailles de Corseul, comme celles de bien d'autres sites du monde romain, peuvent nous permettre, de la sorte, de nous faire une image plus précise des espoirs et des craintes de communautés que nous ne connaissons guère que par les vestiges de leurs activités quotidiennes, artisanales ou commerciales. On trouvera, dans cette première livraison, une étude rapide d'objets aujourd'hui disparus ou égarés, et que nous n'avons donc pas pu observer directement.

### CATALOGUE

1 Lieu de découverte inconnu. Objet anciennement conservé dans la collection Rioust de l'Argentaye.

"Bague en or avec chaton en pierre d'un beau lapis ovale, mesurant un centimètre dans sa plus grande largeur, et représentant deux guerriers à peu près nus en position de lutte".

**Bibliographie** : M. Rioust de l'Argentaye, Communication, *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, 1852, p.135-136 ; A.L. Harmois, Inventaire des découvertes archéologiques des Côtes-du-Nord, *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, XLVII, 1909, p.64.

Si le type de la bague n'est pas reconnaissable, le motif figuré se voit sur des intailles découvertes à Richborough et Silchester (Grande-Bretagne), où elles sont respectivement datées du I<sup>er</sup> et du III<sup>e</sup> siècle ap.(8), ainsi que sur d'autres bijoux conservés dans plusieurs grandes glyptothèques européennes (9). Les spécialistes de l'histoire de l'art s'accordent à voir dans ce thème iconographique la figuration du combat entre Hercule et le géant lybien Antée, fils de Poseidon .

2 Lieu de découverte inconnu. Objet anciennement conservé dans la collection Rioust de l'Argentaye.

"Bague en or avec chaton en pierre gravée représentant un colimaçon".

**Bibliographie** : Rioust de l'Argentaye, *op.cit.*, p.135-136 ; Harmois, *op.cit.*, p.64.

Comme dans le cas précédent, le type de la bague n'est pas reconnaissable. Le motif iconographique est connu dans l'art romain, le colimaçon se voyant souvent prêter des vertus aphrodisiaques (10), ou étant peut-être associé à des conceptions philosophiques concernant la survie de l'âme dans l'au-delà (11). Si les intailles montrent rarement des colimaçons isolés, nombre d'entre elles figurent de telles coquilles d'où sortent des prométhées d'animaux divers (12).

3 Lieux de découverte et de conservation inconnus.

" Pierre gravée représentant Jules César".

Bibliographie : Harmois, *op.cit.*, p.64.

Nous ne savons rien de cette pierre, peut-être confondue avec l'une des autres intailles mises au jour à Corseul. On connaît cependant dans le monde romain des pierres gravées au portrait de César (13).

4 Lieux de découverte et de conservations inconnus.

" Pierre gravée figurant une Victoire".

Bibliographie : Harmois, *op.cit.*, p. 64.

Nous ne savons rien non plus de cette intaille, qui pourrait bien avoir été confondue avec une figuration du même type conservée au Musée de Bretagne à Rennes (14).

5 En 1947, dans la parcelle A.B. 51, c'est-à-dire dans la cour de l'école privée de Corseul, le frère Ricordel fouilla un puits profond de 7,50 m. Cette excavation livra des *tegulae*, des fragments de revêtements de marbre, une masse de plomb fondu, un fût de colonne, un bracelet en cuivre, une clef en bronze, des tessons de céramique commune et sigillée, des monnaies (Antonin et Tetricus), divers restes de végétaux et trois intailles (n°5, 6, 7). Il est probable que nous avons là les vestiges d'un habitat, déversés dans un puits voisin (15). Selon l'inventeur, l'une de ces intailles (n°5) ferait partie du trésor de Notre-Dame-de-Chartres, une autre (n°6) ornerait l'ostensoir de l'église de Corseul, la dernière enfin (n°7) se trouverait dans le trésor de Notre-Dame-d'Auray. Une enquête d'H. Guiraud a cependant montré que ces pierres ne se trouvaient pas dans les lieux indiqués (16).

"Calcedoine représentant une matrone, un ibis perché sur l'épaule".

Bibliographie : Anonyme, Congrès de Dinan, *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, 1954, p.22 ; P.Merlat, *Chronique, Gallia*, XV, 1957, p.175.

La mauvaise photo conservée au Musée de Corseul montre une pierre à fond sombre, sur lequel tranche en plus clair la figuration d'une femme assise, portant un oiseau sur l'épaule. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'une calcedoine, mais plutôt d'un nicolo (17) ou d'une pâte de verre (18). Le thème iconographique n'est guère identifiable, selon H. Guiraud (19).

6 Intaille découverte avec la précédente. Lieu de conservation inconnu.

"Sardoine" (?) figurant deux corbeaux se faisant face.

Bibliographie : cf. *supra*.

Connue par une mauvaise photo, cette intaille utilise un thème iconographique courant dans l'art romain. Des intailles figurant des corbeaux se voient ainsi à Argenton-sur-Creuse (20), Aquilée (21), Fishbourne (22) et dans diverses glyptothèques (23). On sait que le corbeau est le compagnon d'Apollon.

7 Intaille découverte avec les précédentes. Lieu de conservation inconnu.

"Améthyste".

Bibliographie : cf. *supra*.

Cette pierre n'a été ni décrite, ni photographiée. On notera seulement que les améthystes gravées sont rares et sont généralement datées du premier siècle de notre ère (24).

## NOTES

(1) Cf. P. Galliou, Les intailles antiques découvertes dans le Finistère, in, *Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques. Mélanges offerts à Yves Le Gallo*, Brest, 1987, p.119-126.

(2) Cf. par ex. F. de Ruyt, R.Brulet, Les intailles antiques de Liberchies, *L'Antiquité Classique*, XXXVIII, 1969, p.463-488 ; H. Guiraud, Intailles du Musée de Bourges, *Revue archéologique du Centre*, n° 51-52, 1974, p.219-228 ; *ibid.*, Intailles du Musée de Châteauroux, *Revue archéologique du Centre*, n°59-60, 1976, p.247-259, etc.

(3) Une partie des intailles découvertes à Corseul se trouve au Musée de Bretagne à Rennes (cf. P. Banéat, *Catalogue du Musée archéologique et ethnographique de la ville de Rennes*, 3è édition, Rennes, 1909, n°1441, 1447-1451, 1464, 1475). On ne sait si des intailles venant de Corseul sont entrées dans la collection du Président de Robien : cf. *Musées de Rennes, Intailles et camées de la collection du Président de Robien*, Rennes, 1972.

(4) Cf. J.P. Bushe-Fox, *Third report on the excavations on the site of the Roman town at Wroxeter, Shropshire*, Oxford, 1916, p.27-29, pl. XVIII.

(5) Cf. H. Guiraud, Intailles...Châteauroux, *op.cit.*, p.248.

(6) Cf. C. Bonner, *Studies in magical amulets*, Ann Arbor, 1950.

(7) Certains grands personnages de l'Antiquité (Pompée, César, etc.) possédaient des collections d'intailles non enchâssées (*dacrylothecae*): cf. Plin., *Historia naturalis*, XXXVII, 5.

(8) Cf. M.Henig, *A corpus of Roman engraved gemstones from British sites*, Oxford, 1974, n° 437, 521.

(9) Cf. M.Henig, *op.cit.*, n° 437 (liste avec bibliographie).

(10) *ibid.*, vol.I, p. 130.

(11) *ibid.*

(12) *ibid.*, n° 390-394 avec bibliographie . Cf. aussi : E.M.Schmidt, *Gemmen und Glaspasten in der Prähistorischen Staatssammlung*, München, *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 36/2, 1971, n°30.

(13) Cf. M.Henig, *op.cit.*, n° 481 avec bibliographie.

(14) P.Banéat, *op.cit.*, n° 1441.

(15) L'alimentation en eau de Corseul semble avoir été assurée par des puits: cf. L.Langouët, *Les Coriosolites, un peuple armoricain*, Saint-Malo, 1988, p.102.

(16) H.Guiraud, *in litt.*, 22/10/1976.

(17) Le nicolo est une agate à deux strates, la couche supérieure, de teinte bleu clair, portant la gravure.

(18) Les intailles en pâte de verre sont nombreuses et ne sont pas nécessairement réservées aux bijoux les plus humbles. Elles se voient ainsi dans le trésor d'Eauze (Gers); cf. F. Dieulaufait, H. Guiraud, J.-M. Pailler, D.Schaad, *Le trésor d'Eauze (Gers)*, Toulouse, 1987, fig.20, e.g.

(19) H.Guiraud, *in litt.*, 09/02/1991.

(20) I.Fauduet, *Les bagues et intailles d'Argentomagus*, *Revue archéologique du Centre*, n°65-66, 1978, n° 16.

(21) Cf. G.Sena Chiesa, *Gemme del museo nazionale di Aquileia*, Aquilée, 1966, n° 1309-1312.

(22) Cf. M.Henig, *op.cit.*, n° 674.

(23) *ibid.*, avec bibliographie.

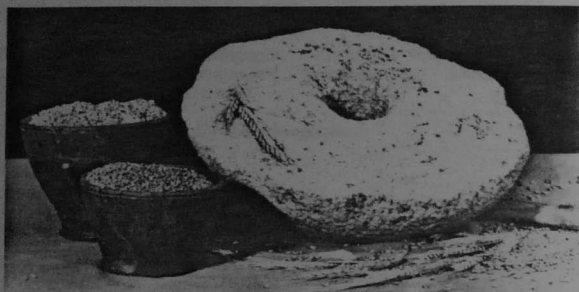
(24) M.Henig, *op.cit.*, vol. I, p.42.

Patrick GALLIOU

Centre de recherche bretonne et celtique (UA 374 du CNRS)  
Université de Bretagne Occidentale, Brest.



## UNE ÉVOLUTION SUR 1.000 ANS : DE LA FERME GAULOISE...



*Meule à grain.*

## ... A LA VILLA D'UN NOTABLE GALLO ROMAIN



*Serpe et hache - forge du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.  
Villa gallo romaine de Chatillon-sur-Seiche.*

### PLOUER-SUR-RANCE (Côtes d'Armor)

Une ferme de l'Armorique gauloise

Yves MENEZ, Conservateur du Patrimoine  
- Circonscription des Antiquités de Bretagne -

Le site du Boisanne à PLOUER-SUR-RANCE a été découvert en mai 1987 lors de l'effondrement d'un souterrain sous le poids des engins qui effectuaient les terrassements de la déviation de DINAN (R.N. 176). Menée de 1987 à 1989, dans des conditions d'urgence puis d'opération programmée, l'étude exhaustive de ce site sur une superficie de 11.000 m<sup>2</sup> permet aujourd'hui de restituer les grandes lignes de l'histoire d'une exploitation agricole de la Gaule indépendante.

#### La fondation de la ferme

L'exploitation du Boisanne fut fondée vers le VI<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. au sommet d'un plateau alors couvert de landes. Abrisée des vents d'Ouest par un massif de gneiss qui émergeait de quelques mètres des terres avoisinantes, la ferme se composait alors de trois éléments :

- un premier espace, d'une superficie d'environ 240 m<sup>2</sup>, était délimité sur trois de ses côtés par un puissant fossé doublé d'une palissade à poteaux jointifs calée par un talus de terre. Le seul bâtiment identifié pour cette période ancienne, nécessairement une habitation, était implanté contre l'angle nord-ouest de la palissade. Sa superficie au sol était d'environ 38 m<sup>2</sup>.

- Un deuxième espace, localisé immédiatement à l'est du précédent, était délimité par des petits talus plantés de haies mêlant des espèces variées (sorbier, noisetier, troène, poirier, fusain, ...). Il s'organise autour de deux enclos d'une superficie totale de 670 m<sup>2</sup> qui, apparemment exempts de toute construction, peuvent être interprétés comme des jardins ou des enclos pour le bétail.

- La présence d'un cheptel est en effet rendue vraisemblable par la présence d'une mare artificiellement creusée qui, d'une capacité voisine de 200 m<sup>3</sup>, permettait d'abreuver les bêtes sur ce sommet de plateau sans sources ni ruisseaux.

On notera également, pour cette phase ancienne de la ferme, la présence de chemins ainsi que celle d'un petit enclos funéraire qui, distant d'une centaine de mètres de l'habitat, est probablement le lieu d'ensevelissement d'un des premiers possesseurs de la ferme.

#### Première extension de la ferme

Dès le V<sup>ème</sup> siècle av J.-C., la ferme s'agrandit par l'adjonction d'un nouvel enclos sur la façade sud du précédent établissement. Délimité par un large fossé doublé d'un talus de

terre, l'espace ainsi créé s'appuie contre un petit massif de gneiss localisé immédiatement au sud. Dans ce lieu nouvellement délimité, deux structures ont pu être identifiées : un bâtiment rectangulaire d'une superficie voisine de 13 m<sup>2</sup> et, à une distance d'environ 4 m de l'angle de cette construction, un puits profond d'environ 3,50 m qui permettait d'accéder à un souterrain creusé dans la roche diaclasée. La fonction de cave proposée pour ce type de structure, sans être prouvée, demeure plausible.

La ferme à son apogée

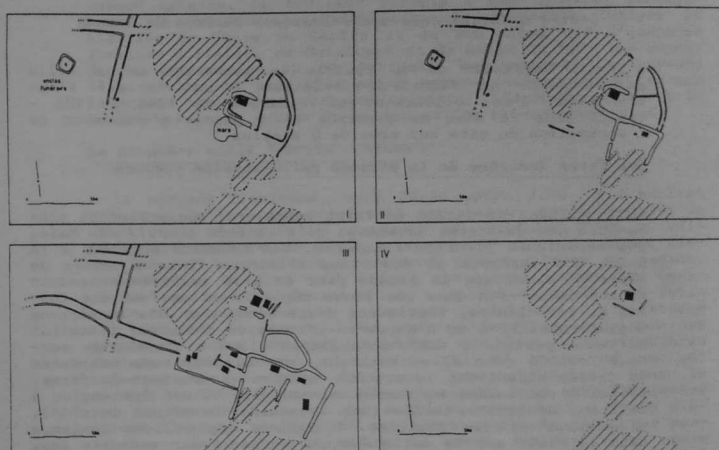
A la suite d'adjonctions successives, la ferme atteint, vers le milieu du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., une extension maximale qu'elle conservera durant le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.. Alors délimitée par une palissade à poteaux jointifs, la superficie utile et clôturée est portée à environ 6.000 m<sup>2</sup>, soit plus de six fois la surface de l'exploitation primitive. On peut évaluer à neuf le nombre des constructions disséminées dans la ferme et qui devaient comporter aussi bien des maisons que des bâtiments d'exploitation (granges, étables, ...). Le souterrain, désaffecté, est comblé à cette époque.

L'ensevelissement d'un nombre conséquent de mobilier vers le milieu du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. permet d'avoir une idée plus précise des activités pratiquées dans la ferme. L'élevage des grands ruminants, et notamment du boeuf, paraît prédominant si l'on en juge par l'abondance des ossements témoignant de la consommation de cette espèce. De nombreux pollens de graminées, reflet de la présence de prairies tout autour de la ferme, semblent conforter cette hypothèse. Hormis la présence de porcs, de moutons ou de chèvres, de chevaux ou de chiens, l'un des phénomènes étonnants mis en évidence par l'étude est la relative abondance des ossements de cerfs qui pourrait témoigner d'une chasse spécialisée pratiquée comme un sport.

Les échanges sont matérialisés par des céramiques liées au vin, amphores d'Italie ou gobelet fabriqué à Ampurias en Espagne, ainsi que par la parure (bracelets en verre ou en lignite).

L'abandon de la ferme

L'habitat est déserté dans le courant de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.. Seul un petit lieu de culte, probablement occupé dès le III<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., semble perdurer jusqu'au début du II<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C.. Cette continuité de culte est matérialisée par le rejet d'au moins 70 statuettes en terre blanche, essentiellement des vénus analogues aux ex-voto du fanum de CHATILLON-SUR-SEICHE. Il nous semble tout à fait vraisemblable d'identifier cet espace non comme un sanctuaire isolé, qui aurait survécu à la désertion de l'habitat après la conquête, mais comme la "chapelle domestique" d'une villa gallo-romaine qui, localisée sous le hameau actuel du Boisanne, pourrait avoir constitué le prolongement dans le temps de la ferme gauloise.



1 2 3 4

Evolution du site ; I: VI<sup>ème</sup> siècle av.J.C. ; II: V<sup>ème</sup> siècle av.J.C. ; III: II<sup>ème</sup> siècle av.J.C. ; IV: I<sup>er</sup> siècle ap.J.C.  
 1: fossé ; 2: chemin ; 3: massif de gneiss ; 4: emplacement probable de construction

**CHATILLON-SUR-SEICHE (ILLE-ET-VILAINE). DE LA FERME INDIGÈNE A LA VILLA GALLO-ROMAINE.**

Alain PROVOST

Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes

L'apport essentiel de la fouille de sauvetage de la villa gallo-romaine de Châtillon-sur-Seiche - motivée par l'implantation d'un lotissement et conduite de 1984 à 1988 - réside dans la mise en évidence de 5 phases d'évolution de l'occupation du site sur près de 5 siècles.

**Une ferme indigène de la période gallo-romaine précoce.**

Aucun élément ne permet de faire remonter l'occupation du site au-delà des dernières décennies du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Mais, des céramiques *riedones* à cordons, des poteries modelées à la main, des amphores et des vases à parois fines à décors de chevrons ainsi que de grands pots à lèvres moulurées et enduit micacé découverts dans une fosse dépotoir et au fond des fossés du parcellaire, témoignent d'une occupation dès la période augustéenne. Si l'on n'a pas eu l'occasion d'étudier l'habitat de cette période - vraisemblablement situé à l'ouest du secteur fouillé - on a, en revanche, mis au jour tout un réseau de fossés organisant le système agraire environnant la ferme. Fossés à palissades et fossés ouverts limitaient des enclos à bestiaux de petite taille (une trentaine de mètres de côté), des champs et des prairies. L'analyse des pollens contenus dans le vieux sol de cette époque, conservé par endroits sous les sols de la villa, révèle un paysage ouvert ou de bocage, en tout cas largement défriché. A côté des arbres et des plantes de "talus" (chêne, hêtre, fougères...), des espèces caractéristiques de la prairie (plantain) et des céréales, révèlent une activité agricole autour de l'élevage et de la culture des grains. Cette installation nouvelle, quelques dizaines d'années après la conquête, suppose le "déménagement" d'une famille gauloise, pour des raisons qui nous sont inconnues. Il n'est pas impossible d'ailleurs que ce déplacement ait été limité dans l'espace sachant qu'une petite moitié du site - la partie ouest- a échappé à la fouille.

**Les prémices de la romanisation de la ferme.**

Vers 20-40 après J.-C., dans l'enclos occidental de la ferme indigène, on construit une maison de plan élémentaire, à 3 pièces, de 10,50 sur 9 m. Les murs sont en terre (clayonnage) dressés sur des fondations légères constituées de dalles en grès sans mortier. Ce premier habitat résidentiel subit rapidement, sans doute, une modification essentielle avec l'adjonction d'une quatrième pièce et d'une galerie de façade à poteaux reposant sur des plots en pierres. Les parois internes

des murs en terre sont alors enduites à la chaux et la tuile est adoptée pour la couverture. Si les fossés de l'enclos occidental sont conservés, matérialisant ainsi l'espace résidentiel, le parcellaire agraire de la période précédente, à l'est de l'habitat, est profondément modifié. Des habitats, une forge et un second bâtiment artisanal (?) doté d'une cuve à eau, tous sur poteaux de bois, sont dispersés sur l'ancien espace agraire. Le mobilier corrélié à ces nouveaux aménagements se compose essentiellement de vaisselle fumigée et sigillée de Gaule du Centre et du Sud ainsi que d'amphores vinaïres d'Italie, de Catalogne et de Gaule du Sud. Les dépendances artisanales et les habitats "secondaires" (de paysans ?) ainsi que la partition entre espace résidentiel et espace laborieux traduisent vraisemblablement l'émergence d'une propriété terrienne autour du milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

**La première villa "strito - sensu".**

A la période flavienne, vers 60-90 après J.-C., l'habitat principal de la phase précédente est abattu. Sur le remblai de démolition, une nouvelle résidence est édiflée. C'est un édifice rectangulaire de 26,50 m sur 13,50 m, à 5 salles desservies par 2 corridors, agrémenté d'une galerie de façade. Cette villa, de plan tout à fait classique, adopte les techniques romaines de construction : solins maçonnés, en petit appareil, reposant sur de puissantes fondations et sol bétonné sur hérisson de pierres. Des enduits peints plaqués sur des parois de terre montrent cependant que les superstructures étaient partiellement en terre tout au moins en ce qui concerne les cloisons internes. Progressivement, dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, les dépendances en bois sont remplacées par des constructions en dur à solins maçonnés. Le fossé clôturant l'espace résidentiel est alors remplacé par un mur partachant la partition entre la cour résidentielle (*pars urbana*) et la cour agricole (*pars rustica*). L'adoption des techniques romaines et l'extension notable de la résidence trahissent une accumulation de la richesse due, sans conteste, au développement de la propriété terrienne. Les nombreuses monnaies, perdues au II<sup>e</sup> siècle et la profusion de vaisselle sigillée provenant de Lezoux, concurrençant les productions régionales, sont un autre témoignage du gain de prospérité du domaine.

**Au III<sup>e</sup> siècle, la villa à son apogée.**

Les 2 phases suivantes se traduisent par des adjonctions à l'ensemble existant. Ces extensions peuvent être datées du dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Ces deux phases ont été particulièrement bien perçues malgré l'état d'arasement des constructions. Les bâtisseurs ont en effet utilisé un nouveau matériau (le schiste briovérien) dans les fondations des adjonctions. D'autre part, le plan des pièces rajoutées affecte un léger changement d'orientation de quelques degrés. Dans un premier temps, l'habitat résidentiel est rallongé latéralement ; une tour, vraisemblablement à étage, flanque le pignon est. Contre le

mur clôturant la *pars urbana*, mais à l'extérieur, un second habitat est édifié : il s'agit vraisemblablement de la demeure du *villicus* chargé de la conduite du domaine, un régisseur en quelque sorte. L'ensemble des bâtiments agricoles est doté d'appentis et relié à la *pars urbana* par un mur : la partition en deux cours est alors achevée. Entre la demeure du *villicus* et les dépendances, un *sacellum* - lieu de culte de plan identique au *fanum* celto-romain à *cella* carrée entourée d'une galerie - accueille les dévotions des populations rurales de la propriété si l'on en juge par sa situation dans la *pars rustica* et par les offrandes constituées par des figurines en terre cuite, *vénus* et déesses-mères, symboles de la fécondité.

La dernière phase d'extension de la *villa* voit l'extraordinaire développement de la *pars urbana*. L'habitat résidentiel est doté d'ailes latérales à galeries de façade de 60 m de long, encadrant une cour au centre de laquelle un bassin d'agrément devait focaliser l'attention du résident ou du visiteur. La *pars rustica* ne connaît que des modifications mineures : ouverture d'une porte et aménagement d'un chemin empierré au sud, à proximité d'un nouvel habitat, de plan carré, à 4 pièces. La position de ce dernier édifice, hors des murs de la *villa* mais à proximité immédiate, laisse supposer qu'il pouvait s'agir de la maison d'un paysan attaché au domaine (?).

Une *villa* de cette importance est indubitablement le coeur d'un important domaine foncier. Quel pouvait en être le propriétaire? Vraisemblablement un personnage appartenant à la magistrature de la Cité des *Riedones*. La *villa* n'est qu'à 7 kilomètres de Rennes, chef-lieu de la Cité, à laquelle elle était reliée par une voie empierrée se greffant sur la voie Rennes-Nantes. L'importance des bâtiments résidentiels, la "richesse" des aménagements, les matériaux utilisés dans le revêtement de sols, marbres des Pyrénées et du bassin méditerranéen complétant la panoplie des roches locales, tout ceci concourt à faire de cette *villa* la résidence campagnarde d'un édile rennais, tels *Titus Flavius Postuminus* ou *Lucius Campanius Priscus*, deux personnages connus par des inscriptions sur des bases de statues élevées par leurs soins aux Dieux de la Cité...

Mais la *villa* c'est aussi un centre de production agricole régi par le *villicus*, en l'absence du propriétaire qui pouvait demeurer aussi à la ville. Pour les marchés de la cité, le domaine produit des céréales comme l'attestent les pollens découverts au fond de fossés datant des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles et aussi, probablement, toutes les productions végétales nécessaires à l'alimentation et à la vêtue. L'élevage devait être le second pôle des productions du domaine. Porcs, chèvres, moutons, boeufs et volailles sont attestés dans les restes osseux des cuisines de la *villa*, de même que le cerf en quantité importante, objet des chasses du propriétaire. Les constructions et la maintenance d'un tel domaine où plusieurs dizaines de personnes devaient officier aux champs ou au service de la maisonnée, mobilisaient plusieurs corps d'artisans : tailleurs de pierre, charpentiers, chaudronniers... dont les traces où les outils ont été retrouvés dans

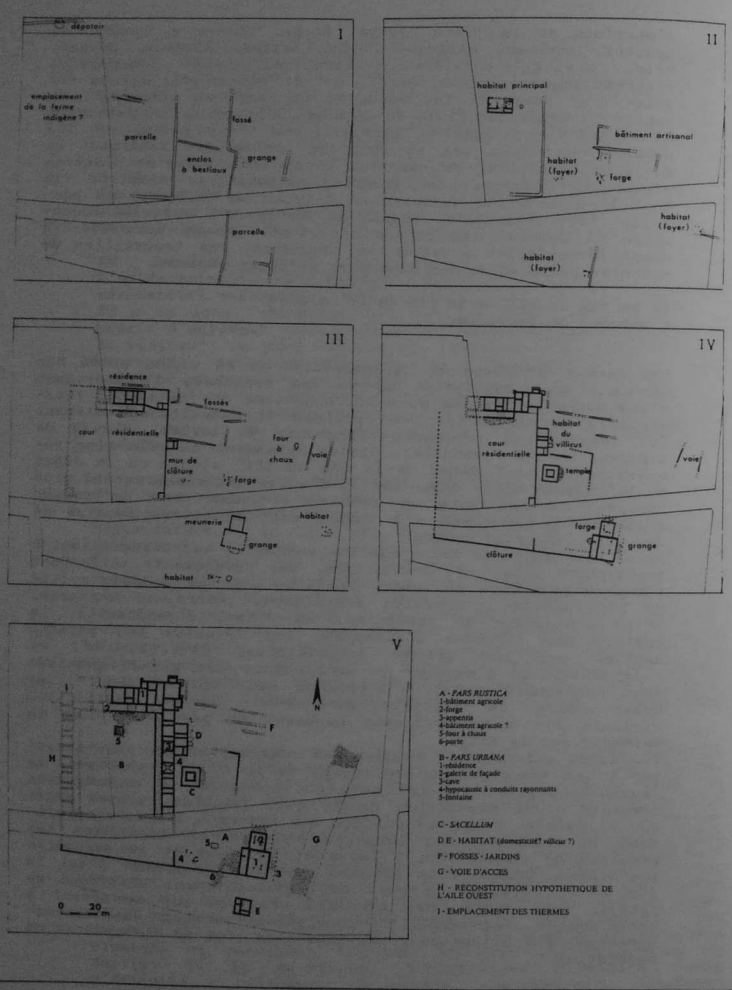
l'enceinte de la *villa*. Serpe, hache, forces à tondre les moutons, enclume, marteau, coins, burins, ciseaux, gouges, scie, styles, cornières, charnières, clés, couperets, crochets, anneaux, clous, etc... ont été découverts sur le sol entre les foyers et fourneaux de la forge ou officina, au centre du monde laborieux du domaine, l'homme du feu fabricant ou réparant outillage et quincaillerie. Pour autant, un tel domaine ne vivait pas en autarcie; outre des matériaux et matières premières, de nombreux biens sont importés d'autres régions de l'Empire, des produits alimentaires comme le vin dont il a déjà été question et l'huile de Bétique, des produits finis, vaisselle, objets de parure... L'activité économique du domaine est encore importante jusque vers 250-275 après Jésus-Christ ainsi qu'en témoignent les trouvailles de monnaies officielles des empereurs de cette période.

De la fin du III<sup>e</sup> à la fin du IV<sup>e</sup> siècle :  
L'abandon de la villa.

Les traces concrètes de la démolition de la *villa*, après son abandon, sont manifestes au vu des tranchées d'épierrement d'une bonne partie des murs et fondations des bâtiments résidentiels et agricoles. Les remblais de démolition contenant les déchets non récupérés (fragments de tuiles, éclats de pierres, mortier, enduits), étalés notamment dans la cour résidentielle, sont datés de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ d'après les monnaies les plus tardives perdues dans ce remblai - comme dans la couche d'abandon de la forge - à savoir des imitations locales de *Tetricus*, en grand nombre.

Il ne fait guère de doute que les causes de cet abandon sont à rechercher dans la conjonction des événements affectant l'Empire romain et notamment la Gaule dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle : conflits politiques, incursions barbares, crise économique et monétaire. Le climat d'insécurité, la rupture des circuits d'échanges, les révoltes des paysans spoliés par les grands propriétaires fonciers (?) et l'impossibilité d'assurer la maintenance des grands domaines sont vraisemblablement à l'origine de l'abandon des *villae* comme celle de Châtillon-sur-Seiche. Aucune destruction violente due à des pillages barbares ne peut être mise en évidence sur le site.

Il faudra attendre la renaissance constantinienne pour assister à une réoccupation des ruines de la *villa* - phénomène de "squatterisation" souvent noté en Armorique - réoccupation sommaire d'une population rurale qui, jusqu'au dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle, remet en culture les terres à l'entour, profitant du renouveau des échanges ainsi qu'en témoignent les monnaies de *Constantin*, *Crispus* et *Licinius* et la vaisselle sigillée à décors à la molette importée d'Argonne. Avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle, le site est définitivement abandonné à profit, sans doute, des premiers villages qui se créent à cette époque, regroupant les populations rurales. Chartres-de-Bretagne, à 3 kilomètres, fut peut-être l'un de ces centres de population.



M. OLIVIER GUERIN, MEMBRE DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE, NOUS A ADRESSÉ CE TEXTE DE M. MARCEL DESPORTES.

SILICIA NAMGIDDE  
AFRICAINNE  
DE  
CORSEUL LA ROMAINE

SILICIA NANGIDDE,  
AFRICAINNE,  
DE  
CORSEUL LA ROMAINE.

Silicia Nangidde nous attend dans l'ombre de l'église de Corseul-la-Romaine, où dès l'entrée nous retient l'énigme de sa stèle funéraire encastrée dans le transept. Il y aura toujours chez nous un impénitent rêveur, aussi hercynien que les alignements de Carnac, pour prier sur l'Acropole quand il fut, dit-il, "arrivé à en comprendre la parfaite beauté". C'est le même, Silicia, qui se recueille à chaque passage, à ton chevet, tout en gardant de donner au rivage Armoricain je ne sais quoi de Baltique, où le ciel s'obscurcirait de l'essor simultané de nos goélands. Ce rêveur prie moins qu'il ne s'exerce à méditer, ce qui veut dire qu'il essaie de procéder par ordre, et d'atteindre la résolution finale.

Je sais sur toi si peu de chose, et moins encore sur ton fils, Caius Flavius Ianarius, le Citoyen Romain trahi par ses trois noms, qui te dressa ce monument. Tu étais d'"Afrique", comme Dido la sidonienne et sa sœur Anna. Tu vins chez nous, où tu devais mourir à soixante cinq ans, ce qui était alors un long âge, et tu y vins sur l'aiguillon d'une "rare piété maternelle". La formule ( EXAMIA PIETATE ) se détache d'elle-même à mi-épitaphe, dévore de sa ferveur tout le reste, et c'est à son exemple, de piété que je voudrais me pénétrer aujourd'hui, sans conjoncture nécessairement outrancière, mais avec la dévotion qui s'impose, et qui sait? pour l'instruction du passant, voyageur lui aussi.

La première analogie, trop spontanée qui se présente à l'esprit, est celle de la mère d'Euryale. Elle aussi a suivi son fils, depuis Troie. Elle a sept ans bien comptés, pas à pas suivi l'odyssée des rescapés d'Illion en quête de la Terre Promise, Crète, Epire, Sicile, Carthage, Sicile encore, un interminable martyre... La nature humaine se révolte: AEnéas doit faire front à une sédition de femmes. Il laissera les plus anciennes dans la ville d'Acesta-Ségeste, qu'il fonde à leur intention. Mais l'"antive" Mère d'Euryale veut suivre son fils sur les rives du Tibre. Il y tente, avec son inséparable Nisus, un coup de main dont ne reviendront ni l'un, ni l'autre. C'est maintenant au Maître de l'Enéide de nous raconter la fin:

"Aux tout premiers rais lumineux qu'allait répendant sur le monde  
Aurore au sortir du safran dont brille le lit de Tithon,  
Déjà succède le Soleil, et déjà, dans le jour, les Choses.  
"Aux armes!" clame alors Turnus, lui même armé de toutes pièces,  
Et chaque chef pour le combat presse ses bataillons d'airain.  
Chacun les siens: de maint récit se vont aiguillant les colères.  
Ce n'est pas tout... horreur! au bout de deux angons piquées,  
Les emmène deux faces d'hommes... En tête du cri qui les suit,  
Oui, d'Euryale et de Nisus.

Ceux d'AEnéas, tout infrangible, ont à dextre de leur rempart  
Ordonné tout leur dard de guerre; à dextre ils ont un fleuve entier,  
Tiennent la douve, douve immense, au front d'atleignes tours plantés...  
Cloués, le coeur meurtri, brisé par l'aspect des leurs sur les piques,  
Trop familier hélas! hélas! malgré les noirs filets de sang.  
Alors semeuse d'épouvante, à tire d'aile, par la ville  
Fama se rue en messagère, et la Mère, au vol dut l'ouïr.

Son Euryale! Lasse, là, toute chaleur quitte son corps;  
Des mains lui tombent des fuseaux, tout son fil roule et se dévide.  
Vengeance adonc l'infortunée, avec des hurlements de femme,  
Aux murs, cheveux épars, démente, au tout premier des rangs accourt,  
Guerriers n'important, ni périls, ni projectiles, qu'elle oublie,  
Et c'est le ciel qui de sa plainte immédiatement s'emplit:  
"Est-ce Euryale, est ce bien toi que je revois? toi qui si vieille,  
Appui tardif de mes vieux jours, à l'abandon seule me livres,  
Cruel! et dire qu'au moment où te happaient tant de périls,  
Malheureuse, d'un dernier mot n'a pu t'entretenir ta mère!  
Ah! toi Dieu sait où sur la terre en proie au chien du Latium,  
En proie au rapace gézir! Et moi ta mère point n'avoir  
Ménié, non toi, mais ton convoi, clos tes yeux ni lavé tes plaies!  
Ni du paille couvert ton corps dont pour toi, de nuit et de jour,  
L'actif labeur ne consolait de mes soucis de vieille femme!  
Où te suivrais-je? où retrouver ton corps, tes membres, tes débris?  
En quel lieu tes lambeaux épars? N'es tu plus ce que je vois,  
Petit? et cela que ce que, par mer et par terre, j'ai cherché?  
Par humanité, de vos traits, mais de tous, percez-moi, Rutules!  
Et que première ce soit moi qu'anéantisse votre fer!  
Où toi, puissant Père des Dieux, prends par pitié ton arme même,  
Et précipite de ta foudre un front maudit dans le Tartare,  
Autrement puisque je ne puis rompre une si cruelle vie.  
La plainte englaive tous les coeurs; lugubrement, de rang en rang,  
L'on en gémit: adieu combats! tous les genoux en sont brisés.  
Elle! son deuil dévore tout, quand Idaïos et dan Actor,  
Sur un signe d'Illionée et d'un Iule tout en pleurs,  
L'enlèvent, puis entre leurs bras, vont sous son toit la déposer."

A première lecture, la correspondance est parfaite. La Mère d'Euryale n'a pas même de nom, engloutie qu'elle est tout entière en sa douleur maternelle. Mais ce n'est qu'une erreur de perspective: C.Fl. Ianarius a tenu à perpétuer la "piété" maternelle, et le mot ne vient sur les lèvres de notre texte qu'affaibli et détourné en "humanité". Surtout du point de vue guerrier et au prix du salut commun, en un mot sans l'optique de l'Epopée, le personnage de Virgile est moins Mère que Femme: c'est même un exemple parfait de cette féminité aux réactions démesurées qui finit, au moment crucial de la bataille par démolir le moral des troupes, encore intact au début de la bataille. Finalement l'Etat-Major la fait évacuer, non sans larmes. Elle n'est alors qu'une de ces Femmes, mais de loin la plus touchante et la plus vénérable, qui tout au long de l'Enéide, compromettent de place en place l'éternel Destin de Rome, et dont les excès s'apparentent si bien à la juvénile violence du malheureux Turnus. Si AEnéas réussit, c'est qu'il possède lui seul une inaliénable maturité de Père. A l'heure actuelle, cette paternité est une des pierres angulaires de l'Enéide, et sans doute la plus salutaire de ses leçons.

Ne nous donnons ici ni l'odieuse ni le ridicule de juger(?) de sang-froid la douleur d'une mère à qui l'on ramène le tête de son fils. Mais puisque nous parlons de Silicia, qui, elle, n'a pas perdu son fils, et qui garde aussi son prestige de femme invisible, nous sommes bien obligés d'en venir aux limites du personnage Virgilien. Ce n'est pas le type de la Mère. Virgile l'a arrêté en deçà de la mort: elle n'est, toute proportion gardée, ni la Belle Aude de Thuroide, ni l'Eurydice de l'Antigone de Sophocle, la Mère Intégrale, ou Fammator. Envisageant la même fin pour lui, il lui fait dire que la chose est hors de son pouvoir(???)

Enfin il y a loin, à nos yeux, de l'effondrement final de la silhouette à la station qui caractérise la Mère Douleureuse dans nos temps modernes : ce n'est pas ici le Sabat Mater, ni la Jasante de la Vieille :

Bonjour \_\_\_\_\_ c'est moi \_\_\_\_\_ Moi ta m'man.  
J'suis là \_\_\_\_\_ d'avant toi \_\_\_\_\_ au cimetière.  
encore que Virgile ait, comme Jehan Rictus, trouvé le mot du coeur ("petit").

Plus je contemple, plus éclate à mes yeux la "rare piété" centrale, dont le soleil levant répand sa lumière sur toute l'inscription. Plus j'y reconnais l'accent de la piété filiale : c'est C. Fl. Ianuarius qui a voulu que ces mots fussent à cette place. Le granit palpite et s'anime. Si cette mère se résume dans la mort, c'est que telle elle se résumait en sa vie. "C'est la mère", devaient dire, en la voyant à la fontaine, nos immémoriales aieules, si proches d'elle encore que si lointaines, non point voilée sans doute, mais appelant le voile de toute l'étrangeté de sa stature, de toute la profondeur de son regard opaque et cependant encore ouvert sur une innétable lumière, à jamais dépaycée, de toute la distance qui séparerait son passé des antériorités du notre. Elle parlait de son fils. Silicia l'avait suivi : c'est tout ce que l'on dirait de cet attachement. Mais il est des choses que seuls peuvent entendre des sourds : j'entends sa voix discrète et profonde, vaguement âpre et guttural, comme une respiration émanée du coeur, sans passer par nulle fibre mortelle, et pour tout dire comme une fauve mélodie. "A solis ortu usque ad occasum", pourquoi ne serait-ce pas l'incantation du roi David, mais qui ouvrirait encore toutes grandes sur nous les ailes de la Maternité ?

Ne me regarde pas de ces grands yeux étonnés, Silicia. Ou alors il ne fallait pas venir sous nos latitudes, où des Mères comme toi trouvent si aisément des fils en quête d'infini. Car ton visage s'estompe encore, s'il se peut, et devient forme éternelle. Matrice. Oui, le foyer de nos genèses, le creuset universel où germe notre infinité pour croître aux Grandes Eaux de la Création. Ta piété s'élargit, et s'épanouit en sainteté originelle. "Sainte, sainte, sainte". Il suffit d'une racine échappée au poinçon de Moïse, pour que je bénisse en Toi la bonté, le bonheur et la Grâce, ô Fortunée, ô Namiddé, et par Toi malgré moi, toutes nos Anna, et toutes nos Hannah, qui veillent sur nous depuis la Nuit des Temps.

Pardon de t'avoir appelée, je crois, Etrangère.

Marcel DESPORTES  
Agrégé des Lettres Classiques

Traduction métrique par l'auteur de l'article d'un extrait du Livre Neuvième de l'Enéide de Virgile. Vers 460 à 502.

Jehan Rictus: pseudonyme de Gabriel Randon de Saint Amand. Ecrivain français, 1867-1933, dans la misère la plus totale, il vit en clochard à Montmartre. Il aborde dans le langage des faubourgs toutes les misères du peuple. "La Jasante de la Vieille", est un poème extrait des "Cantilènes du malheur", 1902.

LES TROIS LÉGENDES DU MENHIR DE SAINT-SAMSON  
(Côtes d'Armor)



Photo Alain Robert



### LES TROIS LEGENDES DU MENHIR DE SAINT SAMSON (Côtes d'Armor)

Dans le pays de Dinan existe encore le seul menhir sculpté à l'époque de son érection il y a 5 à 7.000 ans. C'est le Menhir de la TIEMBLAVE situé sur la commune de Saint Samson sur Rance. Dressé en direction de l'Est, avec une inclinaison de 25°, il mesure 8m50. Il a été taillé dans le granit rose marqué d'un filon de quartz blanc au tiers de sa hauteur. De forme tronconique à section carrée, il est sculpté sur les faces nord, Sud et Ouest. La face Est est restée brute d'extraction. Parmi ces sculptures, au très faible relief, on remarque surtout des crosses (une quinzaine) et des quadrilatères (une vingtaine). Cette étrange "borne" préhistorique a donné lieu à trois légendes.

La plus ancienne semble être celle de la "Roche à Erusser" que l'on nomme en d'autres lieux "Roche Ecrillante". La tradition veut que lorsqu'une jeune fille désire se marier, elle vienne en compagnie de son amoureux "s'éruuser" sur la roche en "Culotte de baptême". Si d'hasard, sa peau n'est pas restée sur la pierre, elle est sûre d'être épousée dans l'année. Il semblerait que cette cérémonie païenne soit à rattacher aux cérémonies préceltiques et celtiques de la fécondité. Elle s'est perpétuée jusqu'à la veille de la guerre 1939-45. Mais tout ceci demande une explication. Après formules et "prières" récitées au pied du menhir, la jeune fille devait monter au sommet avec l'aide d'une échelle et se laisser glisser sur la face Ouest, à cul nu, jusqu'en bas. L'intégrité de la peau était contrôlée par le témoin. On pense bien que le mariage avait lieu au cours de l'année. Il existe une autre "roche à éruuser" : la Roche de LEMON en PLOUER, résurgence naturelle de quartzite blanche. Ces pratiques continuèrent sur ce site jusqu'aux années trente.

La seconde légende remonte aux traditions bretonnes. (IVème - Xème siècle)

En 1879, lorsque fut construite la voie ferrée DOL-LAMBALLE, les ingénieurs des chemins de fer de l'ouest recherchaient de la pierre à ballast. Un accord fut passé avec le propriétaire du menhir de St SAMSON. On pouvait le faire sauter pour en extraire un bon cubage de pierraille. Les ingénieurs firent tarauter un trou sur le côté Nord à la base du Menhir, dans lequel on glisserait une mine.

Un jeune pâtreur qui se trouvait là s'approcha des hommes du travail.

- "Tié qu'vous faites don'là les gâs ?  
- Sauves-toi mon petit gars. On va faire sauter cette grosse roche !" lui répond-on.

L'enfant s'enfuit.

- "Y vont tous nous naïlle ! Y vont tous nous naïlle!" hurle-t-il en accourant à la ferme de la HISSE. On s'approche. On le fait parler. On s'affole.

L'un s'arme d'un gourdin, un autre d'une fourche, qui d'un fouet de charretier, qui d'un fléau, qui d'une faucille et l'on court arrêter  
- "Ceux qui vont nous naïlle.  
- Ceux qui vont faire saôter le banderiau d'la mé !"

Devant ces gens furieux, les ouvriers reculent. La mèche n'est pas allumée. Le propriétaire revient sur son accord. Le menhir est sauvé. Pourtant il ne sera classé Monument Historique que le 2 mars 1977.

Mais de quoi tous ces braves gens de St SAMSON avaient-ils peur ? D'être "naïllés" si l'on faisait sauter le menhir. Pourquoi ?

La tradition bretonne dit que nous vivons sur d'énormes radeaux de terre et de pierre qui flottent sur une mer souterraine, que la pression et les tempêtes sont maintenues par ces énormes bondes et les tempêtes sont maintenues par ces énormes bondes que sont certains menhirs, dont celui de la TIEMBLAYE. Ces bondes sont semblables à celles des grands tonneaux de cidre. Si ces bondes sautent le cidre se répand, comme se répandraient les eaux souterraines si l'on faisait sauter le menhir, et ce serait un nouveau déluge. D'où la peur des braves gens de SAINT SAMSON.

La troisième légende est d'origine plus récente, tout au plus remonte-t-elle au Moyen-Age.

A l'époque où SAMSON, le fils de GWENT et de ANNA, était évêque de DOL en Bretagne, la paroisse de Lyvet, bien qu'enclavée dans l'évêché d'ALET, faisait partie de son régaire.

SAMSON venait souvent se recueillir et prier au pied du Menhir pour en chasser les démons, ainsi que toutes pratiques païennes. Un jour, DIEU permit au prince des ténèbres de venir tenter SAMSON. Mais il ne le lui permit que trois fois. Car le Saint homme vivait dans le jeûne, la chasteté, la charité et la prière.

Un soir, SATAN décida de troubler ses oraisons; Il vient avec son orchestre démoniaque et fit un vacarme infernal. Tel qu'on ne pouvait entendre un taureau mugir à trois pas.

Tout en priant, le brave SAMSON se confectionna deux boules d'argile dont il se boucha les oreilles. Il put tout à loisir continuer ses oraisons. Et le diable s'en fut.

La deuxième fois, sachant que SAMSON était à jeun depuis plusieurs jours, nous étions en Carême, le diable fit défiler devant lui les plats les plus succulents, les plus odorants, les plus délicieux. SAMSON ferma ses yeux et, avec deux boules de glaise, se boucha les narines. Puis il continua ses prières. Le Diable furieux, s'en alla.

Pour la troisième fois, SAMSON était assis sur une vieille souche au pied du menhir et rêvait de paradis. Le diable vint de nouveau. Il s'était fait accompagner de ses plus belles, de ses plus merveilleuses, de ses plus lascives damnées. Elles se mirent à danser autour de SAMSON. Le diable menant le bal avec son violon.

SAMSON se jeta à genoux pour prier DIEU de lui venir en aide. Il se boucha le nez pour ne pas humer leur parfum. Il se boucha les oreilles pour ne pas ouïr leurs paroles tentatrices. Il abaissa ses paupières pour ne pas voir leur beauté et mains jointes s'abîma dans la prière.

SATAN, furieux, se vengea sur le menhir en le frappant de son grand fouet de feu, et s'enfuit vers l'enfer en poussant devant lui sa cohorte hurlante.

Depuis le temps, le menhir de la TIEMBLAYE porte toujours la trace que lui laissa la lanière de feu... C'est le filon de quartz blanc...

Yves CASTEL  
Lanvallay

SUR VOS TABLETTES. . .

CONGRES.

- Congrès National des Sociétés Savantes  
CHAMBERY, 29 avril-4 mai 1991.
- Congrès de la Société Française d'Etudes de la Céramique Antique (S.F.E.C.A.G.)  
COGNAC, 8 - 11 mai 1991.
- XIème Congrès International de Numismatique  
BRUXELLES, 8 - 14 septembre 1991.

EXPOSITIONS.

- Paule : Pierre de mémoire : La statuette à la lyre (Paule, Côte d'Armor) et la civilisation armoricaine de l'Age du Fer dans les départements des Côtes d'Armor. St BRIEUC, Musée d'Histoire : juin 1990-sep.1992  
Rens. : Pascal Aumasson, Conservateur. Tel.96.62.55.20
- Le Passé vu du ciel. Les révélations archéologiques de la sécheresse de 1989 en Haute-Bretagne.  
Rens. : Le Nord de la Bretagne : C.E.R.A.A., rue de Gaspé. 35400 - SAINT MALO -  
Le Sud Est de l'Armorique : Patrimoine et Culture du Pays Guerchais. Mairie de Guerche. 35130 . La GUERCHE.  
Le Bassin de Rennes - Les Pays de Moyenne Vilaine: Centre d'Etudes et de Recherches du Pays de Rennes. Maison des Jeunes et de la Culture. La Métairie 35740 - PACE -
- Les mystères de l'archéologie. Les sciences à la recherche du passé. (3 avril - 13 mai 1991)  
Musée de Bretagne - 20, quai Emile Zola - 35000 - RENNES.

BIBLIOGRAPHIE

On nous a signalé la parution de :

- La civitas gallo-romaine des Riedones : le milieu rural par G. Leroux.  
Ed. Institut Culturel de Bretagne et Centre Régional Archéologique d'Alet.
- Les stèles de l'Age du Fer dans le Léon par M.Y. Daire et P.R. Giot.  
Ed. Institut Culturel de Bretagne et Laboratoire d'Anthropologie - Préhistoire - Faculté des Sciences de Rennes.
- Les paysages de l'Antiquité par Gérard Chouquer et François Favory.  
Ed. Errance, 17, rue de l'Arsenal 75004 Paris
- César et la Gaule T.I.; par Christian Goudineau  
Ed. Epona, 7, rue de la Cerisaie 75004 Paris
- Le temps des amphores en Gaule par Fanette Laubenheimer.  
Ed. Epona, 7, rue de la Cerisaie 75004 Paris
- Les Gaulois d'Armorique Actes du XIIème colloque A.F.E.A.F., Quimper, mai 1988  
Ed. Revue Archéologique de l'Ouest  
Laboratoire d'archéométrie. Université de Rennes I - 35042 - Rennes Cedex -
- Les ateliers de production céramique dans l'est de la Gaule. Actes du Congrès S.F.E.C.A.G. de Mandeure-Mathay (24-27 mai 1990).  
Société Française d'Etudes de la Céramique Antique en Gaule, 8, rue Beauséjour 13006 Marseille

- Civilisation et poterie  
T.I Le Néolithique en France.  
T.II Le Chalcolithique et l'Age de Bronze en France

et

- L'Age du Bronze en Europe par Jacques Briard.  
Ed. Epona, 7, rue de la Cerisaie 75004 Paris

- Le Passé vu d'avion dans le Nord de la Haute-Bretagne : Apports de la prospection aérienne et la sécheresse de 1989.

Ouvrage publié sous la direction de Loïc Langouët avec la collaboration de Louis Andlauer et Marie-Yvane Daire.

- Le Passé vu du ciel : Les révélations archéologiques de la sécheresse de 1989.

Cinq catalogues d'accompagnement de l'exposition (Cf. "Sur vos tablettes")  
Rens. : Centre Régional Archéologique d'Alet, rue de Gaspé - 35400 - Saint Malo -

- La recherche archéologique en France : 1985-1989, publication du Ministère de la Culture et de la Communication.

Rens. : La Documentation Française, 29 quai Voltaire  
75340 - Paris Cedex 07 -

- Les paysages de l'Antiquité. Terre et cadastres de l'Occident romain. IVème s. Av JC - IIIème s. Ap JC. par Gérard Chouquer et François Favory.

Ed. Epona, 7, rue de la Cerisaie 75004 Paris

- Pour une archéologie agraire, sous la direction de Jean Guilaine.

Ed. Epona, 7, rue de la Cerisaie 75004 Paris

- A paraître en avril dans la Collection de l'Institut de France : "Carte archéologique de la Gaule", le fascicule 35 consacré à l'Ille et Vilaine, par G. Leroux et Alain Provost.

- Le fascicule consacré au Finistère par Patrick Galliou, porte le N° 29 (1989).

Ed. Académie des Inscriptions et Belles Lettres.  
Paris.

